Le peuplement de la vallée de Saint-Nicolas

Paul AEBISCHER

L'esprit curieux qui s'intéresserait au problème de la germanisation du Haut-Valais en général, et à celui de la vallée de Saint-Nicolas en particulier, et qui voudrait ne pas se contenter des quelques lignes, forcément trop succinctes, que consacre à la question le Dictionnaire géographique de la Suisse 1, ne dispose guère, pour satisfaire son désir de savoir, que de l'important ouvrage de Zimmerli, Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz, écrit il y a plus de soixante-dix ans. Ouvrage en trois volumes qui, on le sait, traite le sujet en partant du nord-ouest, c'est-à-dire du Jura bernois, frôle ensuite le territoire neuchâtelois, se promène en long et en large sur une bonne partie du canton de Fribourg, passe rapidement sur Rougemont et Gstaad, région inconnue encore, avant 1900, des stars du cinéma, étudie enfin, dans le troisième volume, les variations de la limite des langues en Valais, dizain après dizain, de telle sorte que celui de Viège arrive presque en queue, n'étant suivi que d'à peine deux pages consacrées à la vallée de Conches.

Suivant son habitude l'auteur, après quelques lignes dans lesquelles il résume l'état linguistique de notre dizain autour de 1900, après qu'il a énuméré les noms des communes qui constituent cette entité géographique et administrative et, pour chaque commune, les dénominations des hameaux qui s'y trouvent; après qu'il a constaté que « nicht weniger als 12 von den 21 Gemeinden haben vordeutsche Namen, nämlich Baltschieder, Lalden, Visp, Visperterbinen, Törbel, Saas-Balen, Saas-Fee, Almagel, Emd, Grächen, Randa und Täsch, während unter den Namen der 134 zugehörigen Weiler nur 8 romanische oder zweifelhafte und zwei hybride sich finden, und zwar: Clefernen (Gemeinde Eyholz), Sisetsch (Zeneggen), Merjen (Stalden), Furgstalden (Almagel), Schalp und Kalpetran (Emd), Gasenried und Tumigen (St. Nikolaus), Aroleit und Zmutt (Zermatt) »; après qu'il a ajouté que Saint-Nicolas « erscheint ... stets unter den Namen Chouson, Chauson, Gau-

Dictionnaire géographique de la Suisse, t. V, Neuchâtel, 1908, p. 261, et surtout p. 272.

son (heute Gasenried), Zermatt unter den Namen Pratum Bornum²», Zimmerli, toujours suivant son habitude, énumère les noms des lieux-dits et des habitants de ces différentes communes, noms qu'il a recueillis dans l'imposante série des Documents relatifs à l'histoire du Vallais de l'abbé Gremaud, ainsi que parfois dans d'autres recueils. Travail méritoire, certes, mais doublement insuffisant, d'abord parce que ces mentions anciennes sont fort rares (pour l'ensemble de la vallée, il n'en catalogue guère que cent cinquante), et ensuite et surtout parce qu'elles sont d'une ancienneté relative: deux seulement proviennent d'un texte non daté du XIe siècle, et qui ne nous est parvenu que par une copie de beaucoup postérieure, et toutes les autres s'étalent entre le XIIIe et le XIVe siècles, c'est-à-dire dans une époque où la germanisation était depuis longtemps un fait accompli³.

Recherches qui ont été reprises tout récemment par M. J. Zimmermann, avec une thèse de l'Université de Zurich, Die Orts- und Flurnamen des Vispertales im Wallis 4. Force m'est de constater que cette étude, quelque bonne volonté qu'elle dénote, promet par son titre plus qu'elle ne tient par son contenu. L'auteur, en effet, commence par restreindre singulièrement l'ensemble géographique qu'il appelle « Vispertal », le domaine qu'il prospecte ne comprenant que quelques communes entourant Viège dans la vallée du Rhône, Baltschieder, Eyholz, Lalden, puis « das geographisch im engeren Sinne gefasste Vispertal 5 », c'est-à-dire la cluse s'allongeant de Viège à Stalden. C'est dire qu'il laisse de côté aussi bien la vallée de Saas en son entier que celle qui va de Stalden à Zermatt. D'Emd et de ses écarts, de Grächen et des siens, de Saint-Nicolas, Randa, Täsch, Zermatt, pas le traître mot. Et c'est dommage, puisque tant Saas que les alentours de Saint-Nicolas et de Zermatt apportent à l'étude du problème qui nous préoccupe des éléments singulièrement intéressants. D'autre part, M. Zimmermann, qui est un germaniste, se préoccupe avant tout — et c'est son droit — de l'élément germanique dans la toponymie de la région qu'il a délimitée. Mais il a de cette germanité un sentiment parfois un peu outrancier, et que donc je ne puis partager. Il est certes difficile de faire le départ entre un toponyme remontant à un mot latin ou roman ayant passé dans le vocabulaire de l'envahisseur avant qu'il ne se soit introduit dans la région qu'il entendait coloniser, et un toponyme de même forme et de même signification représentant un legs direct de la population romane aux Alamans arrivés plus tard. N'empêche que M. Zimmermann tend à faire la part trop belle à la première de ces possibilités, et par conséquent à réduire l'importance de la seconde : ce qui a comme résultat que la plupart des toponymes d'origine romane auxquels il accorde son attention deviennent en fin de compte des preuves supplémentaires de la profondeur de la germanisation dans notre vallée.

² J. Zimmerli, Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz, III. Teil: Die Sprachgrenze im Wallis, Basel und Genf, 1899, pp. 79-81. Je citerai désormais cet ouvrage sous le seul nom de son auteur.

Zimmerli, pp. 80-85.
 J. Zimmermann, Die Orts- und Flurnamen des Vispertales im Wallis, thèse de Zurich, Zürich, 1968, 157 p. Je citerai dorénavant ce travail sous le seul nom de l'auteur.

5 Zimmermann, p. 5.

Peut-être est-ce que, respectueux, trop respectueux parfois de ses auteurs. M. Zimmermann s'est-il trop imbu de certaines idées de l'un ou de l'autre de ses devanciers : je veux parler de l'abbé Leo Meyer en particulier. Car cet érudit, auteur d'une thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg — horresco referens! — sur le vocabulaire toponymique de la vallée d'Anniviers au XIIIe siècle 6, a commis également une étude sur Zermatt qui, si intéressante qu'elle soit pour l'histoire de cette localité, n'en contient pas moins des allégations linguistiques que le moins que je puisse faire est de les qualifier d'extrêmement osées. En voulonsnous un exemple? « Weil das Zermattergebiet — écrit-il — mit wenigen Ausnahmen seine deutschen Ortsbezeichnungen hat, wie Matte, Spiss, Egge, Hof, Howeten, Ried, Biel, Blatten, zum See, Furri, usw., ergibt sich mit grosser Wahrscheinlichkeit, dass das ganze Vispertal von germanischer Bewölkerung besiedelt und übersiedelt worden ist 7 ».

Germanique donc, notre vallée, et même germanique à la deuxième puissance. Car s'il concède que « schon früh, etwa im 6. Jahrhundert » la vallée de Saint-Nicolas « in regem Verkehr mit Romanen stand », et qu'elle avait « wohl ganze romanische Familien aufgenommen », ce n'étaient là que des pseudo-Welches, car « es ist, als hätten die anno 443 in Savoven angesiedelten Burgunder einen Volksschwarm in die Walliser Berge und nach dem Mattertal gesendet 8 ». Profession de foi suivie d'un ou deux sacrifices sur l'autel de Wotan.

Sacrifice d'Aroleit d'abord, lieu-dit de Zermatt. Ernest Muret, le grand spécialiste de la toponymie romande, avait dit de ce toponyme qu'il « nous offre le suffixe - et u m sous une forme correspondante aux graphies de nos plus anciens textes français 9 », le radical correspondant évidemment au français provincial arolle, d'un préroman * a r u l l a 10 ou, pour être plus précis, à un dérivé d'un préroman * a r u a désignant le Pinus Cembra L. 11 Mais telle n'est pas l'opinion de l'abbé Meyer, pour qui Aroleit n'est rien d'autre qu'« ein echt germanische Name, Aro und Lei, etwa 'Adlerfels' » 12.

Mais ce n'est pas là le seul toponyme zermattois de formation romane. Comme l'a reconnu Jaccard 13, et après lui l'abbé Julen 14, le Findelen actuel,

Schweizer Alpenclub, Jahrg. 57 (1922), p. 245.

8 L. Meyer, art. cit., p. cit.

E. Muret, L'enquête sur les noms de lieu de la Suisse romande dans le canton du Valais, dans Revue de linguistique romane, t. VII (1931), p. 59.

10 W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, 3c édit., Heidelberg,

1931, p. 56, nº 690 a.

W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, vol. I, p. 151.

12 L. Meyer, art. cit., p. 245.
13 H. Jaccard, Essai de toponymie, Lausanne, 1906, p. 14. (Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e sér., t. VII.)
14 A. Julen, Die Namen von Zermatt und seinen Bergen, dans Blätter aus der Walliser Geschichte, vol. XI (1951), p. 6.

⁶ L. Meyer, Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrhundert, dans Romanische Forschungen, t. XXXIV (1914), pp. 470-652. Tiré à part comme thèse de Fribourg (Suisse), Erlangen, 1914, XII-174 p.

⁷ L. Meyer, Zermatt in alten Zeiten. Eine geschichtliche Studie, dans Jahrbuch des

petit vallon bien exposé au sud-est de la localité, et orné sans doute aujourd'hui au moins d'un monte-pente, autrefois Finelen au dire de Jaccard, n'est qu'une germanisation de Fenils, pluriel venant du latin fenile «fenil, grange à foin ». Mais si l'abbé Meyer ignore totalement ce toponyme, et si M. Zimmermann n'a pas à s'en occuper, puisqu'il s'agit d'un lieu-dit de la vallée supérieure de la Viège, il traite néanmoins d'un de ses homonymes à Staldenried, Finnelen (Findelen) selon Zimmerli 15, Finilu selon lui. Il le fait bien remonter au lat. f e n i l e, certes, mais le considère, suivant le principe que j'ai signalé plus haut, comme un germanisme, c'est-à-dire plus précisément comme un mot d'emprunt, étant donné que « das fruchtbare Nebeneinander von Romanisch und Deutsch zeigt sich vor allem im grossen Lehnwortschatz der Wallisermundart », et que « zahlreich sind die Flurnamen im Vispertal, die auf Lehnwörter zurückgeführt werden können 16 ». Sans doute reconnaît-il de bonne grâce que « das Wort ist im Vispertal als Appellativ nicht mehr bekannt 17 »: mais l'est-il même ailleurs? De cet appellatif, le Schweizerisches Idiotikon ne fournit que deux exemples minables, un Finel dans la vallée de Frutigen, et un Finel dans le Simmental 18. Peu de chose, à mon avis, d'autant plus que ces formes sont assez différentes de celles qui nous intéressent. Le moins qu'on puisse dire, par conséquent, est que la cause demande un supplément d'information et que, pour que Finnelen-Findelen aient droit à être considérés comme des appellatifs d'origine romane empruntés par les parlers germaniques voisins, puis appliqués par les Alamans à des lieux-dits des régions romanes qu'ils occupaient, il faudrait des preuves solides. Si bien que, jusqu'à démonstration du contraire, on peut admettre en toute sérénité que nos deux toponymes sont des restes d'un état linguistique antérieur à l'invasion.

Reste à traiter, avant d'aller ailleurs, du nom même de Zermatt. On sait que la forme allemande Matt n'apparaît qu'aux environs de 1500, le premier cas connu apparaissant sur la carte établie entre 1495 et 1497 par Conrad Türst, médecin de la ville de Zurich. Il ne s'agit donc que d'une traduction du Pra du composé Pra borno, ancienne dénomination de la localité, connue aujourd'hui encore dans la vallée d'Aoste, suivant les indications de Jaccard ¹⁹.

Cela dit, entrons dans le cœur du problème : celui de l'étymologie de notre *Pra borno*. Plutôt que d'énumérer les solutions proposées jusqu'ici et d'en faire la critique, on me permettra de présenter au préalable l'énumération par ordre chronologique des formes anciennes dont nous disposons, ensuite de tenter de les interpréter en usant, non point de critères subjectifs et plus ou moins fantasmagoriques, mais de quelques principes qui régissent la syntaxe française.

¹⁵ Zimmerli, p. 80.

¹⁷ Zimmermann, p. 33.

Zimmermann, p. 25. Idée qui vient sans doute de J. Jud, Zur Geschichte der romanischen Reliktwörter in den Alpenmundarten der deutschen Schweiz, dans Vox Romanica, vol. 8 (1945-1946), pp. 65-66.

Schweizerisches Idiotikon, Bd. 1, col. 838.
 H. Jaccard, op. cit., p. 358, s. v. Praborgne.

La cueillette des formes anciennes figurant dans les Documents édités par Gremaud a déjà été faite par l'abbé Julen, qui dit en avoir rencontré treize, du XIIIe siècle au milieu du XVe, c'est-à-dire pendant cent quatrevingts ans. Pour plus de sûreté, j'ai refait cette compilation, et j'en ai dénombré une bonne quinzaine, la première étant un « de Pra borno » en 1285 20, suivi de trois « de Prato Borno » en 1291 21, puis d'un « curatus de Pra borno » en 1318 et d'un « Johannes de Prato borno » en 1324 22. Relevons ensuite « de Pratoborno » en 1334 et « de Praborny » en 1350 23, puis « de Prato borno » en 1357, « de Pratoborno » en 1361 et 1362, « curatus de Pratoburnoz » vers 1364, « super Prato Broni » en 1368 24, « apud Pratum Bornum » en 1398, «in Pratoborno » de nouveau en 1414, et « curatus de Pratoborno » en 1428 25.

Notre toponyme, qu'il s'écrive en un seul mot ou en deux, que son premier terme en soit le latin pratum ou le franco-provençal pra, se présente donc à nous d'une manière fort régulière. Seules font exception les formes relativement tardives Pra Borny de 1350, Prato Broni de 1368, Prato burnoz des environs de 1364. Et notons que la finale en est -o partout où elle apparaît clairement: finale masculine donc, et non point féminine.

Suivant les règles de la composition en français, et aussi en françoprovençal, un prato borno est un groupe qui ne peut être constitué que d'un pratum latin suivi, ou d'un adjectif, ou d'un nom propre : règle qui exclut, pour le dire en passant, la solution proposée par l'abbé Julen, qui expliquait le second terme par un borne « Grenzstein », et aussi « Höhle » ou « Mulde » 26.

Borno est-il un nom propre? Dauzat a été le premier, si je ne fais erreur, à dédier quelques lignes à un borna qui, de « source », aurait pu exprimer l'idée de « cours d'eau », et à citer à ce propos le nom de la Bourne, affluent de l'Isère, et le savoyard borne « qui est encore connu au sens de bassin, de fontaine » ; mais il termine en disant que pour étudier définitivement l'étymologie de borna, « il faudrait reconstituer l'aire exacte des hydronymes, de borna, trou, et de born, essaim 27 ». C'est ce que tenta de faire, au moins pour les noms de cours d'eau, M. Paul Lebel qui, notant l'existence en France d'hydronymes tels que la Borne, la Bourne dans une aire assez homogène s'étendant du Massif central au bassin moyen du Rhône (Bourgogne, Franche-Comté, Dauphiné et peut-être Suisse romande) — « peutêtre », ajouterons-nous, à supprimer, puisque si la Haute-Savoie possède une Borne, qui se jette dans l'Arve à Bonneville et qui passe au Grand- et au Petit-Bornand, localités éponymes qui ont conservé l'hydronyme à l'accusatif, du val d'Hérens se jette dans le Rhône près de Sion la Borgne —

```
Mémoires et Documents..., t. XXX, p. 579.
```

²¹ Id., ibid., pp. 426, 428 et 429.
22 Id., t. XXXI, pp. 291 et 470.
23 Id., t. XXXII, pp. 81 et 547.
24 Id., t. XXXIII, pp. 163, 214, 219, 262 et 345.

²⁵ Id., t. XXXVIII, pp. 130 et 534.

A. Julen, art. cit., p. 6.

A. Dauzat, La toponymie française, Paris, 1939, pp. 125-127.

ramène ces noms à un hypothétique borna « creux », d'où « vallée » 28. Mais ce qui sépare notre Pra Borno de tous les hydronymes retrouvés et cités par M. Lebel, c'est que ces derniers sont tous féminins, même le Bournon de l'Isère, puisque au XIIe siècle il est appelé « aqua Bornan ». A supposer que dans Pra Borno se cache un ancien nom de la Viège, ou tout au moins de sa source, nous serions en droit de nous attendre à *Pra Bornan, ce Bornan représentant le cas régime d'une déclinaison féminine en -a, -anem, qui donnait - ain en territoire français et -an en franco-provençal 29, cette déclinaison, d'origine germanique, affectant les noms de personne, et par conséquent les hydronymes féminins, parce que considérés comme étant des noms de nymphes, c'est-à-dire des noms propres.

Cette hypothèse étant éliminée, il ne nous reste plus qu'une possibilité : celle de considérer Pra Borno comme un substantif accompagné d'un qualificatif. C'est là l'idée soutenue par Jules Guex, quand il dit que Praborgne « semble identique à Prés borgnes, qui, dans un document de 1734, désignait des prairies situées entre Aigle et Ollon et que l'on traduira par « prés privés de soleil », l'adjectif patois bornyo, borno signifiant avant tout aveugle, puis aveugle d'un œil, et enfin mal éclairé, sombre, obscur ³⁰ ». Hypothèse simple et sensée qui ne se heurte qu'à une difficulté: la forme de l'adjectif. Car le Praborgne de Jaccard et de Guex est en réalité une graphie moderne, attestée seulement à partir de 1500, selon les relevés de l'abbé Julen 31; et comment dès lors concilier le borno de Pra Borno avec les formes valaisannes pour borgne, qui ont comme cette dernière un -gnpalatal, et non point un -n-? Certes, dans l'article consacré par le Glossaire des patois de la Suisse romande au mot borgne et à ses correspondants romands, les deux rédacteurs qui y ont travaillé notent avec raison que nos formes patoises présentent deux variantes, qui se répartissent en deux zones, celle du type bornyo qui comprend — ou plutôt comprenait, car les matériaux utilisés remontent souvent à plus d'un demi-siècle — les territoires de Genève, Valais en partie, de Vaud, et qui se prolonge vers le sud; et celle du type borno, propre à Fribourg, à Neuchâtel et au Jura bernois, et qui est caractéristique, au-delà de nos frontières, des parlers de l'est de la France : la ligne qui sépare ces deux aires allant des Alpes vaudoises à la vallée de Joux, et se continuant sur territoire français 32. Mais si c'est là une constatation synchronique exacte dans son ensemble, il est permis de se demander si cette répartition entre bornyo et borno a été de tout temps ce qu'elle était au début du XXe siècle. Pour répondre à cette question, qui relève de ce que j'ai appelé la stratigraphie linguistique, j'ai donc procédé à quelques sondages dans des textes anciens. Il est naturel

²⁹ Voir Ant. Thomas, Les noms de rivières et la déclinaison féminine d'origine germanique, dans Romania, 22e année (1893), pp. 488-503.

Glossaire des patois de la Suisse romande, t. II, Neuchâtel, 1934-1954, pp. 508-509.

²⁸ P. Lebel, Principes et méthodes d'hydronymie française, thèse de la Faculté des lettres de Paris, Dijon, 1956, pp. 284 et suiv., § 565.

³⁰ J. Guex, La montagne et ses noms. Etudes de toponymie alpine, Lausanne, s. d. [1946], p. 186.

31 A. Julen, art. cit., p. 11.

qu'on rencontre dans les textes fribourgeois des XVe - XVIIe siècles les formes borno, -az, -e enregistrées par le Glossaire; il est naturel encore qu'on ait borne à Neuchâtel en 1618, dans le Jura en 1610; il est normal aussi, ajouterai-je, qu'un témoin soit appelé « Petrus Bornos » à Fribourg en 1306, qu'il soit question en 1364 à Prez-vers-Noréaz des enfants de Girardin de Bretignye dit « Borno », et qu'une maison de Fribourg, en 1445, soit située à côté de celle de la nommée « Borna » 33. Mais il est beaucoup moins naturel qu'une des farces jouées à Vevey vers 1520 use de bornot, et surtout qu'un chanoine de St-Maurice, dans un document de 1247, soit appelé « Ja[cobus] Bornoz » 34, et qu'en 1322, il soit question dans un autre document valaisan d'un individu dénommé « li dontz bornous 35 ». Détails qui nous font entrevoir ceci, que la région de Vevey, comme le Valais romand, a dû appartenir à la zone borno avant de passer, sans doute par suite d'une influence savoyarde, à celle de bornyo. Et la présence dans un acte de 1296 d'un « Rodulfus Bornio 36 » fournit comme un point de repère concernant la date à laquelle a commencé à se faire sentir cette influence étrangère. En bref, nos Pra Borno contiennent encore la forme ancienne qui a été celle de l'adjectif borgne en Valais : et si les graphies Praborgne n'apparaissent que vers 1500, c'est qu'antérieurement le toponyme avait maintenu sa forme ancienne, alors que la langue courante avait peut-être déjà commencé à user de bornyo. Rien, par conséquent, ne s'oppose à ce qu'on voie dans Pra Borno un « pré borgne », quelle que puisse être l'acception précise de cet adjectif.

Mais quittons le fond de la vallée pour le point de jonction de la Viège et du Rhône, d'où nous remonterons jusqu'à Saint-Nicolas. La toponymie de cette région est en majorité préromane, pour les localités de quelque importance, cela va sans dire: elle a été étudiée par J. U. Hubschmied, dans une série de notes aussi savantes qu'audacieuses le plus souvent, qui accompagnent un article de W. Staub, Ueber die Verbreitung von « Heidengräbern » am Ausgange des Vispertales und des Turtmanntales im Wallis, et dont je ferai état en les accompagnant le cas échéant de quelques observations.

Antérieurement à cette étude 37, Hubschmied avait déjà traité de l'étymologie de Viège, ou mieux de Visp, dans la Festschrift Gauchat 38, et il

34 Mémoires et Documents..., t. XXIX, p. 398.
 35 Id., t. XXXI, p. 366.
 36 Id., t. XXX, p. 497.

J. U. Hubschmied, Nomina auf -pi, -pa, dans Festschrift Louis Gauchat, Aarau,

1926, p. 437.

³³ J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg, 1923, pp. 333 (nº 915), 535 (nº 1474) et 767 (nº 2162).

³⁷ J. U. Hubschmied, dans W. Staub, Ueber die Verbreitung von «Heidengräbern » am Ausgange des Vispertales und des Turtmanntales im Wallis, dans Jahresbericht der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte, vol. 18 (1926), p. 151, note 3. Ces notes seront mentionnées désormais sous le seul nom de J. U. Hubschmied.

était revenu sur ce problème quelque dix ans plus tard 39. Il est clair qu'entre Visp toponyme et Visp cours d'eau il existe un rapport des plus étroits, bien que les formes anciennes ne coïncident pas toujours exactement. Si j'en juge en effet d'après la double liste dressée par M. Zimmermann 40, le nom de la localité est presque toujours Vespia à partir du XIe siècle, sauf une fois Vesbiam en 1213 et Vesbia en 1250, alors que le cours d'eau est appelé deux fois Vispa en 1298 et 1315, mais Vespia à partir de 1322 : mais je ne pense pas qu'il faille attribuer de l'importance à ces divergences, après tout minimes. Quoi qu'il en soit du reste, Hubschmied voit dans notre Vespia un gaulois wespia dérivé de *wespa «Futter», d'où «Alpweide», substantif verbal de * w e s « nourrir », et ajoute que le français Viège aurait été calqué sur la forme Vesbia attestée au XIIIe siècle. Si érudite que soit la solution proposée par Hubschmied, j'avoue qu'elle ne réussit pas à me convaincre, cela pour deux raisons. D'abord je ne vois pas bien comment un torrent de montagne, rageur et dévastateur, peut tirer son nom de l'idée de « pâturage », et ensuite parce que l'étymon proposé est trop fait sur mesure. Lorsque — et c'est le cas le plus fréquent — un hydronyme n'est attesté que par des graphies peu anciennes, qui risquent fort, comme dans le cas présent, de ne refléter que de loin la base étymologique, il est d'élémentaire prudence de s'enquérir s'il n'existe pas quelque autre cours d'eau qui porte un nom susceptible d'être rapproché de celui qu'on étudie. Or, en pensant à Visp et à Viège, j'ai toujours pensé aussi au nom de la Vésubie, torrent des Alpes-Maritimes qui se jette dans le Var près de Levens, nom dont Mistral donne l'exacte accentuation: Vesùbi, à Nice Vesùbio 41. Ie n'en connais pas de forme ancienne, et je ne sache pas qu'on en ait tenté l'explication étymologique: l'important est que dans la fameuse inscription de Suse il est question du «praefectus ceivitatium quae subscriptae sunt », entre autres de celle des « Vesubianiorum 42 », dénomination dans laquelle les historiens s'accordent à voir les habitants des rives de la Vésubie 43. S'il est évident que Vesubia, accentué sur le - u -, donne le plus normalement du monde Vesùbi, c'est par contre d'une forme diversement accentuée, accentuée disons à la gauloise, que peuvent provenir tant Visp que Viège. Divergence d'accentuation qui est un phénomène bien connu 44: on le retrouve, pour ne mentionner que ce cas, dans les aboutissants francais du gaulois condate « confluence de deux cours d'eau », qui sont ou bien Condé, Condat, remontant à Condáte, ou bien Condes, Candes, Cosne,

Zimmermann, pp. 16-17.
 Fr. Mistral, Dictionnaire provençal-français, t. II, p. 1114.

 CIL V, 7281; cf. A. Holder, Altceltischer Sprachschatz, vol. III, col. 260.
 Voir par exemple Paulys Realencyclopädie, neue Bearb., 2. Reihe, 16. Halbbd., Stuttgart, 1958, col. 1798.

³⁹ J. U. Hubschmied, Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen, dans Vox Romanica, vol. III (1938), pp. 105-106.

⁴⁴ W. Meyer-Lübke, Die Betonung im Gallischen, dans Sitzungsberichte der phil.hist. Classe der k. Akademie der Wissenschaften, Bd. 143, 2. Abt., Wien, 1901. Sur Condate en particulier, voir la p. 52.

qui s'explique au contraire par Cóndate 45. Rapprochement, celui de Vésubie à Visp, qui aurait au moins cet avantage de tirer ce dernier de son isolement, et sans doute de le débarrasser d'une étymologie douteuse.

Si le toponyme de Nantz, qui s'applique à une petite vallée jadis habitée, sur territoire de Visperterminen, Nancz en 1256, Nantz, Nants, Nanz plus tard, ne présente aucune difficulté — c'est avec raison que M. Zimmermann 46 y voit un gaulois * n a n t o - « vallée », d'où les Nant fréquents en Suisse romande et ailleurs — il n'en est pas tout à fait de même de celui de Morgia, ancien nom de Stalden, ou mieux d'un écart très proche du centre de cette localité, puisqu'un registre de la Chancel-lerie de Sion 47 parle en 1304 de « apud Staldun ubi dicitur an der Morgy », distinction entre les deux termes qui paraît se retrouver dans un autre acte du même recueil, où il est question en 1301 de « Nicolao dicto an der Morgya filio Willelmi de Staldun 48 ». Iselin déjà avait identifié — ce qui, ie le répète, n'est pas tout à fait exact — ce Morgia avec Stalden, et en avait rapproché la série des Morge, Merjelen, Merien valaisans 49, et cette série avait été richement complétée par Hubschmied, avec nombre d'homonymes de la Suisse allemande en particulier, qui tous, à en croire ce savant, avaient comme base un gaulois tardif *morja, pour un plus ancien *morga pouvant aboutir dans certains cas à *marga. Toutes ces formes ayant la valeur de « frontière ». De graves objections ayant été soulevées par M. Pokorny tant en ce qui concerne la base que sa signification 50, nous ne retiendrons de cette discussion que ceci : que le type Morgia est sans doute un terme d'origine préromane, disons peut-être celtique, s'appliquant à des cours d'eau.

Mais cela n'est rien en comparaison de ce qui nous attend avec le nom du petit village de Törbel juché dans la montagne, sur la rive gauche de la Viège. D'après Hubschmied, ce toponyme trouve son explication dans un gaulois * d o r w i a signifiant sans doute « bois de mélèzes 51 ». Mais c'est que ce savant appuie son étymologie sur une forme Dorbia du XIe siècle: or celle-ci est des plus douteuses, tirée qu'elle est d'un rôle non daté des

⁴⁵ Voir entre autres H. Gröhler, Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, 1. Teil, Heidelberg, 1913, pp. 139-140, et A. Vincent, Toponymie de la France, Bruxelles, 1937, pp. 99-100.

Zimmermann, p. 18.
 Je dois à la bienveillance de M. le chanoine Clemenz Schnyder, doyen du Chapitre cathédral de Sion, et à celle de M. l'abbé Joseph Fournier, archiviste dudit Chapitre, d'avoir pu disposer — ce dont je les remercie vivement — d'un recueil de la Chancellerie de Sion concernant la région de Rarogne, Viège et Saint-Nicolas, dressé aux environs de 1300 et coté aux Archives du Chapitre Reg. E (= Min. 5), sigle sous lequel je le mentionnerai plus bas. (Registrum Cancellariae Sedunensis apud Vespiam, Castellionem, Raroniam, Narres, Chouson, 1296-1310, 1 vol. in-fol. sur parchemin, 234 p.)

Reg. E (= Min. 5), pp. 60 et 40. L. E. Iselin, Walliser Ortsnamen und Walliser Urkunden, dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., vol. 7 (1894-1897), pp. 37-38. Voir, pour des formes anciennes de notre Morgia, Zimmermann, p. 20.

J. U. Hubschmied, Zeugen..., pp. 139-149; J. Pokorny, Zur keltischen Namenskunde und Etymologie, dans Vox Romanica, vol. 10 (1949), pp. 264-266.

J. U. Hubschmied, p. 152, note 1.

possessions et des revenus du chapitre cathédral de Sion dont l'original est perdu, de sorte que Gremaud 52 l'a publié d'après une copie faite par Anne-Joseph de Rivaz. Certes, cette copie mentionne Argessa, qui ne peut être que Ergisch, puis Rannia dans lequel Gremaud hésite à voir Rarogne; puis vient Vesbia, dont le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas là une graphie du XIe siècle, mais plutôt du XIIIe; puis vient notre Dorbia que le même éditeur identifie avec Törbel, mais en y ajoutant un point d'interrogation. Graphie erronée sans aucun doute, étant donné que non seulement les mentions du XIIIe siècle ont toutes un T- initial, mais toutes aussi un -0 ou un -i, -y à la finale 53. Diplomatiquement, par conséquent, notre Dorbia est une attestation sans valeur probatoire, de sorte que Törbel — dont le -l final est récent — attend encore son explication. Peut-être faudrait-il rapprocher ce toponyme du Tourbillon sédunois, Turbilliun dès 1298, dont l'étymologie reste à élucider 54.

Un peu plus en amont, dominant lui aussi le fond de la vallée de quelques centaines de mètres, nous trouvons le village de Emd, écrit parfois Embd, et Emda en 1250, Empda en 1328 55. Je serais tenté, je l'avoue, de rappeler ici l'existence du nom de lieu saint-gallois Amden, porté par un village qui domine le lac de Walenstadt, Ambda en 1417, Ambden en 1436, Amden en 1438 56, à propos duquel Götzinger, qui n'en donne pas l'étymologie, évoque le nom du Domat grison, Ems en allemand, mentionné déjà en 765 sous la forme Amede, puis Amates au IXe siècle et en 960, Amades très fréquemment de 976 à 1292, Amedes, Amides, Amidis, Emz, Emds, Empz, Emz, Embs plus tard. Toutes graphies qui, pour M. Schorta, permettraient de penser à une origine latine, a m b i t u s, qui du sens de « espace libre situé autour de quelque chose » serait devenu « place, marché, forum » 57.

Solution certes fascinante par sa simplicité, et phonétiquement impeccable. Osé-je dire cependant que cette simplicité n'est qu'apparente? Il est vrai que l'appellatif latin ambitus est de manche sémantiquement si large — il va de « mouvement circulaire » à « courbure, enlacement », et de là à « circonférence, contour, pourtour, bord », tout cela sans parler de ses acceptions figurées — qu'on peut admettre qu'il ait pu servir à baptiser un endroit. Mais c'est que de toutes ces valeurs seule la première a eu quelque succès dans le lexique roman, je dirais plus particulièrement dans le lexique roman rural, avec le sens habituel d'« andain », ou de quelque chose d'approchant, dans le sicilien antu, l'otrantais anto, le calabrais antu,

⁵⁷ A. Schorta, Rätisches Namenbuch, Bd. 2, Bern, 1964, p. 676 (Romanica Helvetica, vol. 63).

⁵² Mémoires et Documents..., t. XVIII, p. 353. Je croirais volontiers pour mon compte qu'il s'agit plutôt de Dorben, hameau d'Albinen (distr. de Loèche).

Zimmermann, pp. 19-20.
 H. Jaccard, op. cit., p. 467.

Zimmerli, p. 84.
 W. Götzinger, Die romanischen Ortsnamen des Kantons St. Gallen, St. Gallen, 1891, pp. 48-49.

l'abruzzais and, puis loin de là dans le milanais ant d'une part 58, et dans certains dialectes français méridionaux, où le provençal moderne ande a toutefois une valeur moins spéciale, celle d'« étendue assez grande pour se mouvoir librement 59 ». Mais je ne sache pas que le rhétoroman en ait conservé des traces; et quant au tessinois andana « andain », le Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana dit qu'il est d'étymologie encore incertaine, car si le gallo-roman andain peut représenter un dérivé d'ambitu, les formes correspondantes de l'Italie septentrionale et de l'Espagne sont d'origine plus complexe 60. Si bien que je crains fort que cet ambitus, dans le cas qui nous occupe, ne soit qu'un mirage, et que je me demande s'il ne faut pas chercher ailleurs, en tenant compte par exemple du fait qu'Emd est un hameau occupant « un plateau verdoyant et très incliné de la vallée de Saint-Nicolas 61 », et qu'Amden est « dans une vallée verdoyante audessus des précipices qui limitent au nord le lac de Walenstadt 62 ».

Nom latin? Nom préroman? Je n'en sais rien, et laisse à d'autres, plus audacieux que je ne le suis, de trouver la solution de ce problème. Ce qu'en tout état de cause on peut exclure, c'est qu'il soit germanique. Et ce qui n'est pas impossible, c'est qu'il faille le rapprocher de noms de lieux de la Suisse orientale, des Grisons et de Saint-Gall.

* *

Ce qui est également certain, c'est que dans cette moitié inférieure de la vallée de la Viège les noms d'origine latine ne sont pas rares.

Commençons par Visperterminen, ou, comme l'écrivent Zimmerli et le Dictionnaire géographique de la Suisse, Visperterbinen, les deux prononciations tärbinù et tärminù étant encore usitées dans le parler local 63. Tant Iselin 64 que Hubschmied 65 n'hésitent pas à expliquer ce nom par un terminus « borne, limite » latin, et ce dernier auteur, qui a un faible pour les étymons qui signifient « limite, frontière » (nous l'avons vu à propos de Morgia), appuie ses dires sur la présence, au-dessous de la localité, d'un imposant bloc erratique, mentionné à plus d'une reprise dans des textes des XIIIe et XIVe siècles — encore faudrait-il être sûr que c'est bien de notre pierre qu'il s'agit: ce ne sont pas les gros blocs erratiques qui manquent dans les pâturages de nos montagnes — pierre à écuelles qui aurait servi de borne-limite, du fait qu'Oberterminen appartenait à la paroisse de Naters. Et c'est la solution admise aussi par M. Zimmermann, après qu'il a mentionné les formes anciennes « monte qui dicitur Termenum » au XIe siècle,

Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana, vol. I, pp. 167-168.

61 Dictionnaire géographique de la Suisse, t. I, p. 684.

62 *Ibidem*, p. 65.

Zimmermann, p. 23.

65 J. U. Hubschmied, p. 151, note 4; le même, Zeugen für das spätere Aussterben..., p. 145, note 1.

W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, éd. cit., no 410.
 W. v. Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, vol. I, pp. 84-85.

⁶⁴ L. E. Iselin, Terminen und Termen. Ueber alte Grenzen und Grenzbezeichnungen in Wallis, dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., vol. 10 (1906), p. 25.

« in Terminum » en 1221, « Termignyon » en 1250, « apud Termennen » en 1310, Terminon en 1362, T(h)erminen en 1510, 1619, 1698, Terbinen en 1721 et 1725. J'ajoute que le recueil de chancellerie que j'ai déjà utilisé donne presque toujours Termennon, en 1300, 1304 et 1307 66. Et c'est évidemment le même terminus latin que Hubschmied voit dans (Briger)termen 67, de même qu'Iselin rapproche de Terminen le nom de Termignon, village sur la route du Mont-Cenis.

Mais c'est que ce dernier, Terminione en 1127, Termeinon au début du XII^e siècle, bien qu'il soit extérieurement au moins identique à la forme de 1250 citée plus haut pour notre Terminen, est expliqué par un nom de personne, le cognomen Terminus latin ou l'anthroponyme Termignon, par l'abbé Gros ⁶⁸, et par un nom d'homme latin Terminius par M. Rostaing ⁶⁹. Et c'est surtout que les toponymes signifiant « limite, frontière » prolifèrent un peu trop en Valais ⁷⁰, si bien que je voudrais exposer une hypothèse nouvelle.

Notons tout d'abord que Visperterminen se trouve sur une pente relativement modérée, à 1340 m d'altitude, c'est-à-dire à plus de six cents mètres au-dessus du cours de la Viège, de même que le Termen de Brigue, à 935 m, est situé sur un plateau qui domine de deux cent cinquante mètres le Rhône. La position même de nos deux localités pourrait-elle être indiquée dans leurs noms?

Wartmann déjà, a observé jadis Louis Gauchat, avait esquissé des rapprochements entre toponymes valaisans et grisons, tels que *Ems*, *Leis*, *Lens* et *Lenz*, *Tennen* et *Tenna*, *Glis* et *Gliz*, *Grône* et *Grono*: rapprochements sans valeur, observait le savant romaniste zuricois, tant qu'on ne sait rien de sûr concernant l'étymologie de ces noms ⁷¹. Mais il fournit lui-même un élément plus valable, quand il dit que le nom valaisan de *Geschenen* remonte à l'italien cascina ou casina « hutte de bergers » ⁷²; et Jud à son tour a rappelé que le lombard cassina vit dans le Göschenen d'Uri ⁷³, appelé

Reg. E (= Min. 5), pp. 2, 62 et 98.
J. U. Hubschmied, p. 148, note 1.

68 A. Gros, Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie, Belley, 1935, p. 554.

69 A. Dauzat et Ch. Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France,

Paris, s. d. [1963], p. 672.

To Une autre de ces soi-disant « limites » est le Finges, alld. Pfyn, entre Sierre et Loèche. Jud, Ueber die Bedeutung des Ortsnamen Pfyn, feuilleton de la Neue Zürcher Zeitung, n° 1272, du 5 septembre 1921, a insisté sur la valeur douteuse de l'étymologie ad fines qu'on lui attribue, en faisant de notre Pfyn un doublet du Pfyn thurgovien. Mais il admet la proposition de E. Muret, De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie, dans Romania, t. XXXVII (1908), p. 401, qui y voit un dérivé des cognomen Affianus ou mieux de Fidianus. Il me semble bien improbable qu'un Romain ait eu l'idée saugrenue de cultiver ce terrain caillouteux, et l'étymologie de Finges reste encore à déterminer.

H. Gauchat, Sprachgeschichte eines Alpenübergangs (Furka-Oberalp), dans Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, vol. XVII, (1906), pp. 348-349.

⁷² L. Gauchat, art. cit., p. 347.

⁷³ J. Jud, Zur Geschichte der romanischen Reliktwörter in den Alpenmundarten der deutschen Schweiz, dans Vox Romanica, vol. 8 (1945-1946), p. 73, note 2.

Casinotta en italien 74, Kischnutta en surselvan 75. Mais c'est que si le correspondant du cassina lombard se retrouve, comme emprunt aux parlers italiens voisins, dans l'appellatif caschigna grison 76 et surtout dans le vocabulaire toponymique de ce même canton 77, il est certain d'autre part qu'un tel mot est inconnu tant au lexique qu'à la toponymie du franco-provençal. Par conséquent un Geschinen n'a pu parvenir en Valais qu'à travers l'Oberalp et la Furka.

En principe, par conséquent, rien ne s'oppose à ce qu'un autre appellatif, grison si l'on veut, ou bien alpin, ait pu s'implanter dans le vocabulaire valaisan. Or il existe au nord de Coire, à 648 m d'altitude, c'est-à-dire à 50 m et plus au-dessus du cours du Rhin, le village de Trimmis, Termin en romanche, « de Termino » en 765, « vico Tremune ; in fundo Trimune : Tremune » dans la seconde partie du IXe siècle, Tremune à la même époque encore, Tremunis en 950, Trimune au Xe siècle, pour m'en tenir aux plus anciennes attestations ⁷⁸: toponyme que R. von Planta ⁷⁹, et après lui M. Schorta 80, expliquent par un tribuna latin. Et, pour le dire en passant, ce même étymon me paraît se retrouver dans le nom de Termeno, Tramin en allemand, nom d'une commune de la province de Bolzano qui a donné l'adjectif-substantif Traminer, nom d'un cépage justement célèbre qu'avec joie j'ai retrouvé jusqu'en Tchécoslovaquie, et qu'on a eu l'excellente idée d'acclimater depuis peu dans le Vully fribourgeois.

Base complexe dans son développement tant phonétique que sémantique. Pour m'en tenir à l'essentiel, je dirai qu'on a passé de tribuna à * trubina > truina d'un côté, d'un autre à * trifuna, et d'un autre encore à * trimuna. Quant au sens, Meyer-Lübke admet que c'est en partant de l'idée d'« abside » qu'on est parvenu à celle de « chapelle souterraine ; ossuaire ; cellier 81 », ainsi qu'à « partie du chœur d'une église réservée aux personnes non mariées » qui se perpétue encore dans le mot tarmégna de Schams (Hinterrhein). Mais il est évident que, comme toponyme en particulier, le terme, sous ses divers aspects phonétiques, a pu s'appliquer à un plateau dominant tant soit peu les alentours : ainsi en est-il de Traona, village de la Valteline sur la droite de l'Adda, avec une église construite sur un monticule isolé 82; ainsi encore de Truínas, haut plateau boisé du Frioul 83. Et

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, vol. III, p. 479.

6 Dicziunari rumantsch grischun, fasc. 21, p. 90. 77 Op. cit., loc. cit., et A. Kübler, op. cit., p. 82.

A. Schorta, op. cit., vol. cit., loc. cit.

81 W. Meyer-Lübke, op. cit., éd. cit., p. 739, nº 8888.

82 D. Olivieri, Dizionario di toponomastica lombarda, 2a ediz., Milano, s. d. [1961], p. 564.

A. Kübler, Die romanischen und deutschen Ortlichkeitsnamen des Kantons Graubünden, Heidelberg, 1926, p. 82.

A. Schorta, op. cit., vol. cit., p. 868.
R. v. Planta, Die Sprache der rätoromanischen Urkunden des 8.-10. Jahrhunderts, dans Regesten von Vorarlberg und Liechtenstein bis zum Jahre 1250, Bd. I, Bern, etc.. 1920, p. 66.

⁸³ Sur les formes dialectales remontant à tribuna, voir en particulier P. Scheuermeier, Einige Bezeichnungen für das Begriff Höhle in den romanischen Alpendialekten, thèse de Zurich, Halle a. S., 1920, p. 90.

ce serait cette même idée de « plateau surélevé » qui, à mon avis, aurait suggéré tant la dénomination de Trimmis que celle de Termen et de Visperterminen 84.

Au-dessous du village d'Emd se trouve le hameau de Kalpetran, station du Viège-Zermatt. Nom qui a été expliqué par Hubschmied par un roman * cal-pedran, « chemin dans le rocher », provenant lui-même du latin callis * petranus 85. Si l'idée est excellente en soi, il me semble néanmoins nécessaire d'en modifier quelques détails. En effet, si le latin callis est des deux genres, il n'en reste pas moins que les langues romanes, ou presque toutes, ont adopté le genre féminin, un calle masculin n'étant que rarement attesté chez Dante, ainsi qu'en catalan : mais Brunetto Latini use du féminin. Féminins, les cale roumain, végliote et vénitien, le calle espagnol et, plus près du territoire qui nous intéresse, le lombard kala « chemin dans la neige 86 » aussi bien que l'évolénard tsala qui a le même sens, et le tsarla de Montana. Car à ce propos M. von Wartburg a observé que déjà les gloses mentionnent un féminin calla, « sentier, cheminement pour les troupeaux 87 », dont, nous l'avons vu, il existe des traces en italien dialectal. Tout porte donc à croire que Kalpetran représente un calla * p e t r a n a : hypothèse d'autant plus acceptable que le registre de chancellerie que j'ai déjà utilisé mentionne en 1296 un « P. filius quondam Ansermi de Furno ab Planselb 88 », toponyme que je ne puis identifier, mais qui en tout cas. comme le Plasselb fribourgeois, Planaseyva en 1324, mais Blanselb en 1364, s'explique par un plana silva, « forêt plane » 89, où le -a final, tant de l'adjectif comme du substantif dans leur aspect roman, ont disparu dans la forme germanisée. — Disons enfin que les graphies anciennes, tirées une fois de plus de mon registre de chancellerie, Galpotrum en 1304 et 1305, Galpatran en 1307, Galpotran en 1308 90, ont un g- initial correspondant normalement à un c- initial suivi de a de l'étymon latin, le k- de Kalpetran se présentant comme une réfection savante, ancienne du reste, puisqu'elle apparaît déjà dans un Kalpotran de 1315 cité par Zimmerli 91.

Dominant cette localité, sur la rive droite de la Viège, à 1600 m d'altitude environ, nous avons ensuite Grächen. Les formes anciennes de ce toponyme citées par Zimmerli, Grescon en 1250, Grangiis en 1295, Grenkun en 1307, Grenekun en 1309, Grenken en 1326 92, de même que les graphies de mon recueil, Grenekun en 1304, Grenekers et Grenekum la même année, Grenekum encore en 1306, Grenekun en 1304 93, ne laissent subsister aucun

J. U. Hubschmied, p. 151, note 1.
 W. Meyer-Lübke, op. cit., édit. cit., p. 141, nº 1520.

⁸⁴ Voir aussi N. Maccarone, Appunti sulla lingua di G. A. Faye, dans Archivio glottologico italiano, vol. XVIII (1914-1922), pp. 529-530.

⁸⁷ W. v. Wartburg, op. cit., vol. II, pp. 98-99. Cf. D. Olivieri, Dizionario etimologico italiano, Milano, s. d. [1953], pp. 119-120. Reg. E. (= Min. 5), p. 7.

<sup>H. Jaccard, op. cit., p. 350.
Reg. E (= Min. 5), pp. 35, 36, 142 et 159.</sup>

Zimmerli, p. 84. Zimmerli, p. 84.

Reg. E (= Min. 5), pp. 36, 38, 98 et 100.

doute en ce qui concerne l'étymologie : il s'agit évidemment, comme l'a dit Hubschmied, d'un * g r a n i c a « grange » latin 94. Mais, cela admis, le problème n'est pas encore résolu, car si M. Zimmermann, étant donné l'aire qu'il explorait, n'a pas eu à s'occuper de Grächen, il a traité d'un lieu-dit de Stalden et de Visperterminen, Grechi, qu'il explique comme étant un nom d'emprunt, un granica avec la terminaison allemande -i. Sans doute remarque-t-il que cet appellatif ne vit plus en Valais 95, mais le Schweizerisches Idiotikon signale Gräch, « Alphütte mit Stall und Stube » dans le Lötschental, et voit cet appellatif dans un nom de lieu bernois Grächi. Il ne s'avance du reste pas plus : à propos d'un Gräches valaisan, il se demande si ce toponyme, de même que le Grenchen soleurois entre autres, ne représenterait pas directement un granica latin 96. Sans que je veuille résoudre un problème que je ne connais pour ainsi dire pas, j'observerai toutefois qu'il me paraîtrait d'autant moins impossible de croire à une double couche de toponymes, remontant directement ou indirectement à notre granica, que les langues romanes présentent une situation un peu analogue. J'ai montré naguère, en effet, que les noms communs grangia italien, granja espagnol, et grange français au moins en partie, sont des termes techniques désignant primitivement des sortes de monastères au petit pied, avec chapelle, dortoir, réfectoire, plus naturellement des bâtiments destinés au bétail et aux récoltes, termes diffusés par les moines cisterciens 97, ce qui n'est évidemment pas le cas de Grächen. Mais les cisterciens n'avaient rien inventé : ils n'avaient fait qu'insuffler une vie nouvelle à un granica antérieur employé dans les Leges Alamannorum, dans la Lex Bainwariorum, dans les Formulae Salicae Bignonianae. Et c'est à ce granica primitif qu'il faut sans doute ramener, et notre Grächen, et le Granges du district de Sierre, de même que les Granges broyards, le Greng moratois et le Grenchen de Soleure, tandis que Grangeneuve, ancienne ferme des moines cisterciens d'Hauterive, près de Fribourg, doit certainement son nom à ces religieux, et que le Grechi de Stalden serait un mot d'origine latine lui aussi, certes, mais passé à travers le vocabulaire alémanique courant.

Il y aurait encore, pour en finir avec la toponymie de cette partie de la vallée de la Viège, à dire un mot de l'ancienne dénomination de Saint-Nicolas qui, comme chacun le sait, s'est appelé jadis Chouson, Chauson, Chosun 99, dont la forme germanique existe aujourd'hui encore dans le lieu-dit Gasenried. L'abbé Meyer y a vu un dérivé d'un calx latin, qu'il s'agisse de calx « chaux » ou de calx « talon », c a l c e o n e 100. Que Chouson soit d'origine romane, ce n'est certes pas impossible : mais il faut avouer que

Zimmermann, p. 34.

96 Schweizerisches Idiotikon, Bd. 2, col. 701.

98 H. Jaccard, op. cit., pp. 197 et 201.

J. U. Hubschmied, p. 153, note 1.

⁹⁷ P. Aebischer, Granica « grange » et sa descendance dans les dialectes italiens et les langues de la péninsule ibérique, dans Revista portuguesa de filologia, vol. II (1949),

⁹⁹ Zimmerli, p. 85, et surtout Armorial valaisan / Walliser Wappenbuch, Zurich, 1946, p. 229. L. Meyer, art. cit., p. 244.

les graphies médiévales, toutes postérieures au début du XIIIe siècle, ne nous renseignent que d'une façon imparfaite sur les origines du mot. Sans doute M. Rostaing veut-il expliquer un Causse - Bégon (Gard), de même que les Caux de l'Hérault et de l'Aude, par une base pré-indo-européenne * k a l- « pierre » 101 : mais je n'oserais le suivre sur ce terrain plein d'embûches, et je préfère, comme Hubschmied, considérer Chouson comme un toponyme d'origine encore indéterminée » 102.

Terminons plutôt notre examen par une brève incursion dans la vallée de Saas, et par quelques considérations sur ce nom lui-même. Remarquant que les graphies médiévales en sont Sausa dans la plupart des documents du temps, Iselin a rapproché ce toponyme de celui du « saule » 103, et Hubschmied a cru pouvoir préciser que les dialectes romans du Valais, pour désigner cet arbuste, disent sâz 104, ce qui est approximativement exact, Savièse disant châdze, Grimentz châze 105, forme que l'on retrouve à Ayer et à St-Luc 106. Toutes formes qui représentent le latin salice, qui est à la base, non seulement d'un lieu-dit Sous la Chazi à Miège, la Sagy en 1584, mais de celui de La Sage, comme de Chadze, lieu-dit de Granges. Mais si cette étymologie est sans doute la bonne — et elle est confirmée par une graphie Solxa de 1291, graphie italianisante qui figure dans un traité de paix conclu entre Jocelin et Jean de Blandrate et les hommes des vallées de Saas et de Saint-Nicolas d'un côté, et ceux de la Val Anzasca et de Macugnaga de l'autre, document passé certes à Almagell, mais dressé par le notaire Virgilius de Domo, c'est-à-dire Domo d'Ossola 107, où le x de Solxa, comme c'est l'habitude dans le nord de l'Italie, a la valeur de ch-, la finale -a de Sausa demande un mot d'explication. Il s'agit je pense d'une graphie à demi savante, comme pour le -a du Morgia dont nous avons parlé, ou si l'on veut d'un mode approximatif de notation d'un -a final précédé d'une palatale, qui devait sans doute avoir un son entre i et e muet.

On me permettra d'en rester là en ce qui concerne l'examen de ce que l'on pourrait appeler la toponymie majeure, c'est-à-dire les noms des localités de quelque importance de la vallée de la Viège. Sans doute Hubschmied a-t-il vu dans Sisetsch, hameau de Zeneggen, un dérivé d'un [con]cisa 108, et dans Gspon un mot gaulois 109 apparenté à ce * wespa qu'il a imaginé, nous le savons, pour expliquer Viège: mais nous ne perdons rien, je pense,

A. Dauzat et Ch. Rostaing, op. cit., p. 132.

J. U. Hubschmied, p. 150, note 1. L. E. Iselin, Walliser Ortsnamen..., p. 339.

L. E. Iselin, Wattiser Ortstanten..., p. 303.

104 J. U. Hubschmied, p. 154, note 4.

105 W. v. Wartburg, op. cit., vol. XI, p. 101.

106 E. Tagmann, Toponymie et vie rurale de la région de Miège (Haut-Valais romand), Erlenbach-Zürich, 1946, p. 26. (Romanica Helvetica, vol. 26.)

107 Mémoires et Documents..., t. XXX, p. 425.

108 J. I. I. Hubschmied p. 151 note 5.

J. U. Hubschmied, p. 151, note 5. J. U. Hubschmied, Zeugen..., p. 105.

en laissant de côté ces hypothèses. Et il en est de même du taska germanique, « poche », que l'abbé Meyer veut voir dans le nom de Täsch 110. Si bien que des toponymes examinés ici, on peut considérer comme préromans Visp, Nantz, Emd peut-être, Morgia, Törbel, et comme romans Terminen, Kalpetran, Grächen, Findelen, Pra Borno, Aroleit et Saas: soit, jusqu'à plus ample informé, cinq contre sept. Je ne pourrais par conséquent me rallier à l'opinion de M. Zimmermann, pour qui, dans le domaine qu'il a étudié, le nombre des toponymes d'origine romane est bien inférieur aux préromans, ni cela va sans dire aux conclusions qu'il en tire, à savoir que, d'abord, « die geringe Zahl der romanischen Namen, sowie deren Beschränkung auf kleine Weiler weisen darauf hin, dass die Zahl der romanisch Sprechenden, im Vergleich zu vorromanischen Siedlern, sehr klein gewesen sein muss », et ensuite et surtout que « die neue, romanische Sprache — als Sprache der gebildeten — vermochte die einheimische vorromanische Sprache nicht zu verdrängen 111 ».

Pour aboutir à ces conclusions, en effet, il a tablé sur des éléments fournis par une région guère plus étendue qu'un mouchoir de poche, d'un côté, et de l'autre il admet cette vérité stupéfiante qu'un nom de lieu, tout au long de son histoire, est un vivant témoignage de la langue qu'on y parle. Avenches, Lausanne, Vevey, Moudon sont des noms d'origine gauloise? On y parle donc encore gaulois. Peu importe que si la base en est effectivement Aventicum, Lousonna, Vibiscum et Minnodunum, ces bases se sont développées selon des lois phonétiques romanes. C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il oublie ceci, qui a pourtant son importance : qu'une population venue d'ailleurs, avec une langue nouvelle, a parfaitement pu adopter un toponyme préexistant et appartenant à une langue parlée antérieurement, mais qui a cessé de l'être à une date postérieure à celle à laquelle s'est effectuée l'adoption dudit toponyme par les nouveaux venus. C'est dire, bref, qu'on ne saurait rien conclure du nombre relatif des toponymes appartenant à un certain type linguistique, par rapport à ceux d'un autre type, quant au pourcentage des deux populations, la couche nouvelle ayant parfaitement pu s'installer dans un endroit dont elle a conservé le nom antérieur.

Que des habitants aient habité la vallée de la Viège avant toute romanisation, voilà ce que prouvent la toponymie aussi bien que l'archéologie; mais que notre vallée ait été romanisée, c'est encore ce que démontrent tant la linguistique que l'archéologie : la présence du nom Pra Borno n'a pas son explication, comme l'a dit l'abbé Meyer, dans le fait qu'il s'agit d'une traduction d'un primitif [Zer]matt par des « welschen Nachbarn, den Augsttalern, Herrschaften wie Grafen von Savoyen und Herren von Turn 112 », puisque cette traduction ne saurait expliquer l'adjectif Borno de l'appellation romane. Je conviens volontiers que l'élément savant, l'influence notariale, officielle si l'on veut, a pu contribuer à la conservation dans les actes

¹¹⁰ L. Meyer, art. cit., p. 245. Parallèlement aux formes Tech (1302) et Techs (1303) que donne cet auteur, j'ajouterai que le Reg. E (= Min. 5) fournit Tech en 1302 (p. 35), Techs en 1307 (p. 59).
Zimmermann, pp. 144-145.

de chancellerie, et postérieurement à la germanisation de Pra Borno comme de Chouson, de ces noms : n'empêche que ce ne sont pas les scribes qui les ont créés. Et je ne verrais aucune impossibilité, bien au contraire, à ce que l'ensemble de la vallée n'ait pas été alémanisé d'un coup, mais par étapes successives, la partie la plus éloignée ayant peut-être conservé la langue romane plus longtemps que Viège ou que Stalden. Il est permis de présumer non seulement que le processus de germanisation a eu son point de départ à Viège, mais que lors de l'infiltration dans la vallée, ce furent les meilleures terres, les plus aptes à la culture et à l'élève du bétail, les mieux exposées aussi, qui tout d'abord attirèrent les nouveaux habitants, lesquels, à mesure qu'ils se multipliaient, et que pour vivre ils avaient besoin de nouveaux prés et de nouveaux pâturages, s'installèrent sur les hauteurs de Visperterminen, de Törbel, à Morgia-Stalden, à Grächen ensuite, parvenant plus tard à Chouson - Saint-Nicolas et enfin à Pra Borno - Zermatt. Etudiant il y a quelque quarante-cinq ans la germanisation de la région fribourgeoise de La Roche - Pont-la-Ville, germanisation qui du reste s'est effectuée plusieurs siècles après celle de la vallée de la Viège, j'ai fait voir — je résume ici à l'extrême mes observations — et que les noms de personne se sont germanisés, aussi bien par l'arrivée de nouveaux éléments alloglottes que par la traduction en allemand de noms de famille préexistants, et que ce furent les flancs du Cousimbert et de la Combert qui furent colonisés d'abord, tandis que le fond de la vallée, c'est-à-dire l'ensemble des hameaux que l'on appellera plus tard La Roche, n'a été touché que postérieurement 113.

En ce qui concerne le problème terminal, celui de la date à assigner à la germanisation de la vallée de la Viège, je serai bref, n'ayant rien à ajouter aux considérations des savants, germanistes pour la plupart, qui l'ont traité. Inutile de dire que la proposition de l'abbé Meyer qui, tablant presque uniquement sur l'ancien nom porté par Saint-Nicolas, Chouson, n'a pas craint d'affirmer qu'il « zeigt entschieden romanischen Ursprung, war aber schon etwa im 6. Jahrhundert von einer germanischen Einwohnerschaft gebraucht 114 » doit être rejetée, cette date étant sans aucun doute trop reculée. Il est certain qu'un étymon * calceone, ou quelque chose de semblable, a pu donner un ch- initial dans des bouches romanes; il est encore certain que, pour qu'on ait pu avoir la forme germanique Gauson en 1234, Gazun en 1272, Gason en 1401 115, le G- initial n'a pu provenir que d'une base Cal-, avec c- initial, antérieure à la palatalisation de ce c- suivi de a en tch-, transcrit ch-. Mais si l'on admet que ce dernier phénomène, qui a intéressé non seulement une bonne moitié du territoire gallo-roman, mais aussi toute la zone alpine romane, et de là bonne partie des régions préalpines de l'Italie 116, est attesté dès le début du VIIe siècle — c'est du

114 L. Meyer, art. cit., p. 265. 2115 Zimmerli, p. 85.

¹¹³ P. Aebischer, Contribution à l'étude de la situation linguistique dans la vallée de La Roche du XIIIe siècle à 1500, dans Festschrift Louis Gauchat, Aarau, 1926, pp. 22-39.

¹¹⁶ W. v. Wartburg, Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume, Bern, 1950, p. 57. (Bibliotheca Romanica edendam curat W. v. Wartburg, series prima, VIII.)

moins l'opinion de M^{me} Elise Richter ¹¹⁷, qui se base sur une graphie Charisago de 615 pour Chérisay (Sarthe) et un Chaciaco de 664 pour Chassy (Aube): arguments qui avaient déjà été trouvés par Meyer-Lübke 118, et qui ont été avalisés plus récemment par Edouard Bourciez 119, mais qui ne me paraissent point être d'une solidité à toute épreuve, leur inventeur notant non sans raison qu'il est « immerhin möglich, dass ch eine besondere Aussprache des c andeuten soll » — il n'est nullement certain qu'il ait envahi subitement l'ensemble de l'aire qu'il occupe aujourd'hui : l'ennui étant que si vraisemblable et sensée que soit cette hypothèse, elle est pratiquement indémontrable, puisque d'une part les graphies anciennes provenant de documents originaux du haut Moyen Age sont inexistantes chez nous, et que, s'il y en a quelques-unes pour les alentours de l'an mille, tel ce Carliacum pour Chailly près de Lausanne en 944 120, rien ne nous dit qu'il ne s'agit pas d'une forme savante.

Arguments phonétiques pour arguments phonétiques, je préfère encore ceux des germanistes, auxquels je fais toute confiance, et que j'accueille avec la foi du charbonnier, cela d'autant plus facilement que leurs conclusions sont après tout assez vagues, et qu'elles ne diffèrent guère les unes des autres. En dernier lieu, M. Zimmermann 121 a écrit que « die etappenweise verlaufende Siedlerbewegung der Alemannen mag das Wallis über Grimsel und Gemmi im Verlauf des 8.-9. Jahrhunderts erreicht haben ». C'est l'opinion aussi du Dictionnaire historique, qui estime que « la colonisation allemande du Haut-Valais remonte au plus tard au IXe siècle, ou peut-être même beaucoup plus tôt » 122, et encore de Jud qui, s'il ne s'est pas exprimé de façon précise sur le problème, semble avoir concrétisé ses idées dans une carte où figure une zone hachurée, s'étendant du Haut-Valais jusqu'à la région de Coire et même jusqu'au Liechtenstein et au Vorarlberg méridional, zone qui représenterait « die annähernde Ausdehnung des an das Deutsche verlorenen Gebiete der Romania Helvetica, seit den 8.-9. Jahrhundert 123 ». Sans doute, comme je l'ai dit plus haut, la germanisation de la région qui nous intéresse n'a été ni foudroyante ni subite; mais, en ce qui concerne les détails et les gradations du phénomène, il faut savoir renoncer à jamais les connaître.

118 W. Meyer-Lübke, Historische Grammatik der französischen Sprache, 1. Teil, 2. und 3. Aufl., Heidelberg, 1913, § 163, pp. 133-134.

119 Ed. Bourciez, Eléments de linguistique romane, 4e édit., Paris, 1946, § 166, p. 162.

120 H. Jaccard, op. cit., p. 66.

Zimmermann, p. 145. Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. V, p. 270. J. Jud, art. cit., où ladite carte fait suite à la page 108.

¹¹⁷ E. Richter, Beiträge zur Geschichte der Romanismen, 1, dans Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 82, Halle a. d. S., 1934, p. 215.